



HONORÉ-JOSEPH POINTE.

Pourquoi le fils n'écrirait-il pas lui-même la vie, les travaux et les succès de son père ? Pourquoi emprunterait-il une plume étrangère pour payer à cette chère mémoire un légitime tribut ? Personne mieux que lui ne peut faire connaître tous ses titres à la considération publique. Si l'on m'accuse en cela d'amour propre et de gloriole, si l'on prétend que je cherche à faire rejaillir sur moi quelque chose de l'estime et de la réputation dont mon père a pu jouir, je me réfu-